D.E.Ü. I.I.B.F. Dergisi
Cilt: 8, Sa 1, 1993, ss 8-31.

LE ROLE DE L'ETAT DANS LA COMPETITIVITE DE L'ENTERPRISE: LE CAS DE L'ECONOMI E TURQUE

Mustafa ÖZATEŞLER (*)

INTRODUCTION

L'offre et la demande sont les deux facteurs permettant la formation des prix sur le marché. Ces deux facteurs commandent les courbes de coût et les courbes de recette des entreprises. Cependant, leur influence dépend des diverses formes que peut présenter le marché.

La théorie des marchés et des prix a considéré deux situations extrémes, à savoir, la théorie de la concurrence parfaite et la théorie du monopole.

Les économistes classiques et néo-classiques ont élaboré avec beaucoup de soin une analyse de la formation des prix en régime de concourrence parfaite. Cependant les hypothéses sur lesquelles ils fondaient leur analyse se révelérent assez éloignées de la réalité économique et la théorie de la concurrence parfaite a été soumise à une critique, qui a conduit à la révision compléte des catégories d'analyse des marchés et de la formation des prix (1).

Comme on le sait trés bien, la concurrence parfaite se définite par cinq traits fondamentaux.

a) L'atomisité du marché

b) L'homogénéité du produit,

c) La libre entrée dans l'industrie,

d) La parfaite transparance du marché,

e) La parfaite mobilité des facteurs de production.

Bien quela concurrence pure soit réalisable, la concurrence parfaite n'est pas réalisable. Car les deux derniers traits sont irréalisables. Cependant, la concurrence parfaite est une situation idéale que l"on ne peut pas mettre en pratique.

(*) Prof.Dr. D.E.Ü.I.I.B.F. İktisat Bölümü.

Malgré les insuffisances de la théorie de la concurrence parfaite; dans les années 1930, nous voyons que certains économistes constatent la concurrence dans le marché telle qu'elle l'est et ils le nomment la "concurrence praticable" (concurrence fonctionnelle-workable competition). Ici, la concurrence est prise comme un procéssus dynamique.

Le but de la politique de la concurrence est de supprimer les obstacles qui se trouvent devant la concurrence. C'est la raison pour laquelle chaque Etat suit une politique de la concurrence plus ou moins conforme à la théorie.

Afind d'augmenter la production interieure et le bien-étre, il faut créer une atmosphére de concurrence libérale à l'interieur du pays, et afin d'avoir une bonne situation économique parmi d'autres sociétes, chaque société doit avoir des entreprises concurrencielles ou compétitives.

Pour que l'on comprenne bien la compétitivité, il est nécessaire que l'on comprenne bien le concept de "concurrence". Cependant, le concept de concurrence se definit dans des formes trés diverses. En conséquence, on comprend le concept de "compétitivité" differemment. De ce point de vue, il faut que les économistes et les gestionnaires s'entendent, avant tout, sur les concepts de "concurrence" et "compétitivité". Donc, nous devons faire une definition commune. Cette derniére peut etre incompléte et est, critiquable; mais, tout d'abord nous avons besoin des définitions qui expriment ces concepts en quantité mesurable.

En général, "la concurrence est un processus de relation en formes de compétition réciproque constatée dans le temps, parmi les unités économiques voulant réaliser leurs buts et leurs intérêts économiques dans le marché" (2).

La concurrence est un systéme économique dans lequel chacun a la liberté de produire et de vendre ce qui lui convient, aux conditions qu'il juge opportunes. C'est donc la caractéristique d'un régime de liberté économique.

La competitivité d'une entreprise, d'une industrie ou bien d'une économie vis-a-vis des marchés intérieurs et extérieurs est un processus déterminé par plusieurs facteurs (technologie, existence des facteurs de production et leur utilisation en combinaison diverse et en efficacité plus ou moins fortes, les revenus et les préferences des consommateurs, les conditions de commercialisation des

marchés internes et externes etc...) dans les conditions de l'offre et de la demande intérieures et extérieures. En outre, les pratiques de la politique économique (protection, politiques d'encouragement et des cours de devises, politiques monétaires et financiéres etc.) qui influencent directement ou indirectement les conditions de l'offre et de la demande jouent un rôle dans la dètermination de la compétitivité effective à un moment donné des producteurs des pays différents. Les politiques ci-dessus, même si l'on y rénonce apres une certaine période, influencent de prés l'aspect dans l'avenir de la spécialisation et la compétitivité internationale par les effets qu'elles font dans le temps sur les conditions de l'offre-demande (3).

Il est possible que l'on peut s'approcher de ce sujet du point de vue de "commerce exterieur" qui est le resultat de conditions de l'offre et de la demande. En effet, les importations du pays sont le résultat et en méme temps l'indicateur de la compétitivité des producteurs intérieurs vis-à-vis des concurrents étrangers dans le marché interieur.. Les exportations sont aussi l'indicateur de la compétitivité dans le marché exterieur. C'est la raison pour laquelle les quantités et la composition des importations et des exportations et aussi les facteurs influençant celles-ci donnent des informations importantes sur la compétitivité du pays. Cependant, les valeurs des importations et des exportations sont influencées par des politiques économiques suivies. C'est pour cela, les valeurs des importations et des exportations sont utilisables en tant qu'indicateur de la compétitivité effective.

Ce qui est essentiel au sujet de la compétitivité d'une économie est la compétitivité dans les conditions du commerce libre (marché). Une compétitivité que l'on continue par la protection et par les mesures d'encouragement et en particulier, qui ne portent pas sur elle-même les dynamics lui permettant de supprimer les dites mesures ne peut pas interpréter comme une compétitivité réelle. Si on protége les industries à long terme, le calcul de la compétitivité n'est pas trés important. Dans une économie fermée, si on connaites compétitivités des secteurs, ceci peut permettre comme indicateur la fixation des secteurs à protéger.

Dans plusieurs pays, la concurrence ne fonctionne pas d'une façon efficace. Ainsi, en Turquie, on constate les marchés des monopoles, des duopoles et oligopoles. Parmi les méthodes permettant de mesurer la concentration économique dans le marché, la méthode des taux de concentration, bien qu'elle ait

des inconvénients, est la plus utilisée. En Turquie, il est trés rare des recherches sur les taux de concentration des firmes. Cependant, il y a une recherche sur secteur des produits manufacturés de l'économie turque concernant la concentration selon les données 1985 et aussi une autre recherche faite pour l'année 1980 et l'année 1987, concernant la Région Egéenne. Dans ces recherches on constate les tendances de monopolisation. Nous donnons, ci-dessous les taux de concentration de 4 firmes en Turquie (4).

TABLEAU 1 - Taux de Concentration (CR_4) de 4 Firmes dans les Sous-Secteurs des Produits Manufacturés

Sous-Secteurs	**Taux de Concentration (CR_4)**
Concentration Faible	
Produits d'Abattoir	entre 0.11-0.30
Manipulation de Legumes et de Fruits	
Produits de la Farine	
Industries d'Aliments pour les Animaux	
Habillement et Confection	
Manipulation de Cuir	
Produits de Bois et de Liége	
Ciment-chaux	
Concentration Moyenne	
Produits Laitiers	entre 0.11-0.30
Huiles Végétables et Animales	
Production de Sucre	
Jus de Fruits	
Papiers et Carton	
Imprimerie-Publication	
Matiéres Chimiques Essentielles	
Engrais	
Teinture-Vernis	

Materiaux de Construction

Fer et Acier (Siderurgie)

Machinesélectriques

Voitures à Moteur Routiéres

Concentration Elevée

Manipulation des Produits d'eaux

Boissons Alcoliques

Malte et Biére

Amarre-Corde-Ficelle — entre 0.11-0.30

Produits en Cuir

Meubles

Résine Synthétique

Produits Dérivés du Pétrole et du Charbon

Huiles Minérales

Production des Pneus

Moteurs à Cylindres à réaction

Machines de Bureaux

Voitures de Transport des Chemins de fer

Voitures de Transport, Appareils Optiques

SOURCE:

M. Sarıkaya ÖZHAN, "Türk imalat Sanayi Yoğunlaşma Düzeyi ve Bu Düzeyi Belirleyen Faktörler", İktisat Dergisi, Sayı: 287, Ekim 1988, pp. 3-8; Cité dans İlkin BARAY, Türkiye Ekonomisinde İşletmelerin Gelişimi ve Yapısı, İzmir, 1991, p. 29.

Si on regarde attentivement ce tableau, on peut constater que la structure de concurrence n'est pas comme on désire. Car il n'existe pas les institutions à faire développer la concurrence. Les marchés internes sont petits, il n'y a pas non plus des dispositions légales etc...

La compétitivité peut se définir des façons differents. "La conpétitivité est la capacité de concurrencer d'un pays ou d'une firme par une stratégie globale dans les marchés mondiaux" (5).

Dans d'autres définitions, on exprime comme un indicateur de la compétivité "la differentiation de la balance commerciale du pays", "coûts faibles de la main d'oeuvre". Cependant ces définitions ne sont pas suffisantes et sont aussi trompeuses. A nos jours, on parle plutôt de la compétitivité de certaines industries ou secteurs au lieu de celle de la nation dans le domaine international (6).

En expliquant le concept de "la compétitivité internationale", il faut éviter les erreurs suivants:

a) Avoir les ressources naturelles ne montre pas toujours que le pays ayant ces ressources ne peut avoir la compétitivité au niveau international. Parce que ces ressources telles que les matiéres premiéres, le capital et la main d'oeuvre peuvent être facilement franchir la frontiére nationale. Les pays comme le Japon, La Corée et l'Allemagne ont obtenu leur bonne compétitivité actuelle bien qu'ils aient des ressources naturelles limitées.

b) Un autre facteur utilisé dans la détermination de la compétitivité internationale d'une nation est la "part du marché" obtenue dans un produit déterminé. Cependant, cet indicateur peut être erronê. Parce que on peut artificielement augmenter la part du marché d'un pays quelconque dans les marchés mondiaux par les pratiques des subventions d'Etat ou du dumping. Mais ces pratiques ne peuvent pas faire acquérir la compétitivité au dit pays à court terme.

c) Un autre indicateur employé dans la détermination et l'évaluation de la compétitivité d'une nation et la "balance commerciale". D'apres cet indicateur, on ne peut pas prétendre que les pays devenant riches des revenus du pétrole ont une compétitivité internationale supérieure.

d) Une autre erreur faite dans la détermination de la compétitivité internationale est d'étudier le sujet en faisant la distinction entre la "compétitivité de prix" (salaires, cours de devises, main d'oeuvre, productivité) et la "compétitivité hors-prix" (qualité, marketing etc.). On doit voir les prix ou

bien les facteurs hors-prix comme les résultats de la compétitivité internationale d'une nation et non pas ses causes.

D'aprés porter, la compétitivité d'une nation dépend de l'innovation et de l'aptitude de se développer continuellement dans une industrie dèterminée.

Par conséquent, tout en utilisant le concept de la compétitivité, nous devons être trés attentifs pour empécher les erreurs d'interprétation de celle-ci.

-RECHERCHES FAITES POUR MESURER LA COMPETITIVITE EN TURQUIE

Pendant les 10 demiéres années; d'une part, "le changement structurel en direction de l'industrialisation" qui est l'objectif principal de l'économie turque et d'autre part, les développements recents pour l'intégration aux Communautés Européennes par la demande d'adhésion totale en 1987 à celles-ci ont augmenté l'importance du sujet de la compétitivité des secteurs économiques (en particulier des secteurs des produits manufacturés) en Turquie.

Comme nous avons déja exprimé, la compétitivité d'une économie, d'un secteur, d'un sous-secteur ou bien d'une entreprise vis-à-vis des étrangers est un processus complexe qui dépend des plusieurs facteurs. C'est la raison pour laquelle il est tout à fait normal que l'on parvient aux resultats plus ou moins differents l'un de l'autre selon la méthode utilisée, les données et le temp considéré ou bien la periodé du temp déterminé. De diverses recherches donnent des résultats différents. Néanmoins, les résultas obtenus dans le même sens des diverses recherches deviennent trés utiles pour Lexplication du sujet.

Les recherches faites au sujet de la compétitivité relative à l'économie turque sont les suivantes, en deux groupes.

1) La compétitivité globale de l'économie turque selon le Rapport sur la compétitivité au niveau Mondial (1989).

2) La compétitivité sectorielle en Turquie.

a) Recherche faite par La Fondation du Développement Economique (1985). (IKV)

b) Recherche faite par l'organisation de La Planification de l'Etat (1988). (DPT)

c) Etude faite par La Société Anonyme des Recherches Sociales et Economiques (1988a). (SIAR)

d) Etude faite par La Société Anonyme des Recherches Sociales et Economiques (1988b). (SIAR)

Nous allons voir en résumé maintenant la compétitivité globale de l'economie et la compétitivité sectorielle selon la recherche de l'Organisation de La Planification de l'Etat en Turquie.

1-LA COMPETITIVITE GENERALE DE L'ECONOMIE SELON LE RAPPORT DE LA COMPETITIVITE MONDIALE

IMEDE et World Economic Forum ont fait une recherche concernant la compétitivité des pays de l'OCDE (22 pays) (*) d'une part et des pays qui sont en voie de s'industrialiser (10 pays) d'autre part. Les trois premiers rangs sont partagés par le Japon, La Suisse et les Etat Unis d'Amerique. La Turquie prend place au 20 rang parmi les 22 pays. Mais elle se trouve devant le Portugal et La Gréce dans ce classement (7).

TABLEAU 2 - Classement des Pays d'Aprés la Compétitivité (1989)

1- Japon
2- Suisse
3- Etat-Unis
4- Canada
5- Allemagne Fedérale
6- Finlande
7- Hollande
8- Suède
9- Norvege
10- Australie
11- Angleterre
12- Danemark
13- France
14- Belgique-Luxembourg
15- Autriche
16- Irlanda
17- Nouvelle Zeland
18- Espagne
19- Italie
20- Turquie
21- Portugal
22- Gréce

Dans ce Rapport, la compétitivité se définit comme-suit. Selon les caractéres des prix et hors-prix, la compétitivité est l'aptitude des entrepreneurs de designer, de produire et de vendre des biens et services d'une façon plus attrayante par raport à ses concurrents.

(*) Dans le cadre de l'OCDE, il y a 24 pays. La recherche n'a pas pris le cas de l'Islande d'une part et elle a pris Le Luxembourg avec La Belgique d'autre part.

Dans ce Rapport, on accepte un concept de la compétitivité dans le plus large sens. Dans le Rapport, on donne des pondérations au cadre et aux conditions nationaux dans lesquels se trouvent les entreprises pour déterminer comment influencent ces conditions nationales leur compétitivité intérieure et globale. Tout en admettant efficace sur la compétitivité, on a tenu compte des plusieurs facteurs tels que le dynamisme de l'économie, l'efficacité industrielle, le dynamisme financiére, les ressources humaines et naturelles, l'orientation vers les marchés, l'ouverture à l'exterieur et la stabilisation socio-politique...

C'est pour cela, on a employée presque 300 critéres (292) dans les 10 groupes. Une partie de ces critéres tels que les coûts de main d'oeuvre sont en relation directe avec le sujet; une autre partie de ceux-ci tel que les parts pour l'éducation et pour la recherche afféctée du produit National sont les facteurs qui pourraient être efficaces à long terme. En outre, certains facteurs (par exemple les ressources naturelles) étant en dehors du controle des entrepreneurs; certains autres (par exemple la productivité) sont des facteurs à influencer plus directement. Une partie des critéres sont pondérés davantage, une petite partie des critéres (ex: le nombre des journaux quotidiens par 1000 personnes) sont seulement utilisés en tant qu'indicateur de direction et ceux-ci ne sont pas utilisés dans le calcul du classement définit. On exprime dans le Rapport les raisons employer de nombreux critéres. D'aprés le résultat de la loi des Grands Nombres, la multitude des critéres joue un rôle éliminatoire dans les déviations et les erreurs à apparaitre à cause de l'insuffisance des données ou bien de la mauvaise perception. C'est la raison pour laquelle la multitude des critéres augmente la fiabilité des résultats obtenus, d'aprés ses auteurs. Naturellement, on peut discuter chacun de ces critéres. Cependant, si l'on accepte cette méthode, le classement de la compétitivité des pays devient comme ci-dessus.

En outre, on voit que La Turquie prend place au 18e rang du point de vue de la stabilité socio-politique dans le même rapport. Ainsi, La Turquie prend place devant les trois nouveaux membres des Communautés Européennes et aussi devant La Nouvelle Zélande. Ceci est un résultat intérressant. Par illeurs, des points de vue du dynamisme de marché et du dynamisme financier, La Turquie se trouve devant L'Irlande, Le Portugal et La Gréce. Du point de vue de l'ouverture à l'extérieur, l'économie turque prend place au 19e rang devant l'Australie, La Nouvelle Zélande et La Gréce.

Dans le même rapport, on a fait un autre classement selon les apprêcia-

tions presque 2000 d'hommes d'affaires ("Business confidence"). Selon ce dernier classement. La Turquie prend place au 18e rang devant L'Espagne, L'Italie, le Portugal et La Gréce. Ceci est le classement de la compétitivite selon les considérations des hommes d'affaires. On peut penser que, d'aprés de ceux-ci, l'économie turque a une bonne tendance dans l'avenir.

2- LA COMPETITIVITE SECTORIELLE EN TURQUIE

Du point de vue sectorielle, on a fait certaines recherches en Turquie en ce qui concerne la compétitivité. Ces recherches ont été effectuées par La Fondation du Développement Economique (1985) (8), par l'Organisation de La Planification de l'Etat (1988) (9) et par La Société Anonyme des Recherches Sociales et Economiques (deux fois en 1988). Les recherches faites par La Fondation Du Développement Economique et par l'Organisation de La planification de l'Etat examinent la situation des industries turques vis-à-vis des industries des communautés Economiques. La Société Anonyme des Recherches Sociales et Economiques s'est approchée du sujet aprés avoir fait une distinction des secteurs dans le cadre globale à son premier travail. Dans Son deuxiéme travail, elle s'approche de la compétitivité générale de l'économie, En outre, l'un de nos collégues à izmir, Monsieur Nevzat GÜRAN a calculé la compétitivité basée sur les secteurs et les matiéres (selon la nomenclature statistique aux Douanes Turques) d'aprés le critére de la Supériorité Comparative Révelée.

Le but de la recherche de La Fondation du Développement Economique est de déterminer la compétitivité de l'industrie Turque vis-à-vis de La CEE (dans un milleu sans la protection). Pour atteindre ce but, on a examiné 53 branches industrielles et aussi on a essayé de mettre en clair la situation existante et les perspectives de développement des branches, aprés avoir pris directement des idées des industriels d'une part et aussi en se basant sur les données et les résultats existants dans de diverses publications et recherches d'autre part. Enfin on a essayé de determiner la compétitivité à partir de ces données. Dans cette recherche, on a pris en consideration la situation où les secteurs parviendront dans 10 ans.

Dans cette recherche, les chercheurs ont employés une méthode que l'on peut nommer "descriptive" au lieu d'employer une formule ou un modéle dans la détermination de la compétitivité des branches industrielles. Ils ont taché de déterminer le résultat sectoriel aprés certaines comparaisons et quelques indica-

teurs.

La recherche de l'Organisation de La Planification de L'Etat est un rapport d'une commission Spéciale spécialisée auprés de celle-ci. Cette recherche a été commencée pour déterminer le sens du changement de la production industrielle selon la nomenclature statistique aux Douanes dans le cas où La Turquie effectuerait les reductions des taxes douanières vis-à-vis des C.E. et les obligations relatives à l'ajustement aux Tarifs Communs des Douanes des C.E.. Aprés que La Turquie a fait sa demande d'adhésion entiére aux C.E. en 1987, cette recherche a été accélerée tout en prenant en considération la demande de celle-ci.

Le Rapport publié se base sur les rapports des autres Commissions Spécialisées préparés pour 105 secteurs. La Commission Spéciale a pris pour base les données de l'année 1986.

Les résultats obtenus sur la compétitivité reflétent les appréciations des membres de cette Commission Spéciale. Ces membres étaient en majorité des représentants du secteur privé. Parmi éux, se trouvaient les industriels les plus connus du pays. A ce rapport ont contribué les experts, et les compétents qui travaillent dans le secteur public et dans les universités. En résumé, les résultats relatifs à la compétitivité se basent sur ses expériences personelles communes.

L'Objectif principal de la recherche de La Société anonyme sur les Recherches Sociales et Economiques était de tácher de mesurer la compétitivité des pétites, moyennes et grandes entreprises constituant l'industrie des produits manufacturés en Turquie. Cette recherche avait l'intention d'expliquer les pensées et les expectations pour l'avenir des entrepreneurs au sujet de le compétitivité vis-à-vis des C.E..

L'équipe du travail a réalisé une enquéte trés détaillée auprés des 331 firmes choisies par la méthode d'échantillonage aux hasards. Ainsi, cette équipe a tâché aussi de déterminer la structure et les caractéristiques de l'industrie privée des produits manufacturés.

L'objectif de la recherche de La Société Anonyme sur les recherches sociales et économiques est d'analyser les aspects de l'économie turque acceptés

comme fondamenteaux du point de vue son intégration aux C.E.. Pour cette fin, l'équipe de cette recherche a étudié la structure existante de l'économie turque, et comment elle sera influéncée par certains changements, les taux effectifs de protection avant et aprés l'année 1984, la relation entre la compétitiviteé et le développement du commerce exterieur des C.E. -Turquie, les effets sur la compétitivité de la participation aux C.E. (du point de vue des produits agricoles et industriels), les effets sur la compétitivité de la participation aux C.E.. (du point de vue des produits agricoles et industriels), les effets de la participation au Systéme Monétaire Européen et enfin les expériences des trois derniers membres des C.E..

Les résultats relatifs à la compétitivité sectorielle de cette recherche sont obtenus par la solution d'un modéle d'équilibre général sous les conditions du commerce liberal. Ensuite, l'équipe a inclus, à l'analyse, les effets des changements dans les stocks des facteurs et ainsi dans les prix relatifs des facteurs. (Analyse Statique Comparative). Dans l'analyse, on a employé les coefficients du Tableau d'Input-Output de 1973, et les prix internationaux. On a examiné en 66 secteurs toute l'économie.

Une autre recherche a été faite, par notre collégue M. Nevzat GÜRAN dans le cadre de l'Organisation de La Planification de L'Etat selon le "critére des Avantages Comparatifs Réléves", sur la compétitivité à la base des secteurs et des matiéres classifiées aux tarifs douaniers.

Dans cette demiére recherche, la compétitivité générale est celle vis-à-vis des C.E. ont été déterminées aprés le calcul des indices d'Avantages Comparatifs Rélevés soit selon les secteurs, soit selon les matiéres se trouvant dans ceux-ci. On a pris póur base la classification internationale par Types et Industries des Toutes les Branches Economiques (CITI=ISIC, International Standart Industriel Classification of all Economic Activites) de 1974 à 50 secteurs dans la classification des secteurs. Pour les matiéres, on a pris la nomenclature statistique des tarifs douaniers de La Turquie à la veille du passage au systeme harmonisé des C.E.. Les données de l'année 1988 ont été utilisées dans les calculs de cet indice.

Les indices d'Avantages Comparatifs Révelés (ACR) ont été calculés selon la formule suivante:

$$ACR = \left[\ln \left(\frac{Xi}{X} \sqrt{\frac{M_1}{M}} \right) \right] . 100$$

Dans cette formule, les symboles ayant l'indice (i) indiquent les valeurs sectorielles ou bien celles des matiéres; les symboles n'ayant pas un indice indiquent les exportations totales ou bien les valeurs d'exportations vis-à-vis des C.E.. (X), les importations totales ou bien les valeurs des importations à partir des C.E. vers La Turquie (M).

Si ACR>0 entraine que le pays fait en pourcentage des exportations plus que de ses importations dans le secteur ou la matiére concernés. Cette situation est interpretée que le pays a un avantage comparatifs révelé dans le dit secteur ou la dite matiére concernés. A l'inverse, à savoir si ACR < 0 entraine que le pays a un désavantage comparatif révelé. En outre, dans la mesure où la valeur algébrique du critére ACR est grande, l'avantage comparatif révelé est grand.

Gràce à ces indicateurs ACR, on peut faire un classement de la compétitivité selon les secteurs ou les matiéres.

Les indicateurs calculés dans cette recherche se sont basés sur les valeurs des exportations et des importations effectives. Ces indicateurs portent sur eux les effets des facteurs fondamentaux (Parmi eux, on peutcompter les goûts et préférences existants dans le monde extérieur, les niveaux de revenu, les stocks des facteurs de productions et les technologies employées) d'une part, et, ceux des structures de protection et d'encouragement existantes dans l'année considérée l'ancee1988) et en même temps ceux des politiques des cours de devises suivies. Si, dans l'année considérée, les tarifs, les fonds, les mesures d'encouragement des exportations et les politiques des cours suivies étaient différents, les grandeurs de ACR seraient aussi différents. Par conséquent, admettons qu'un indicateur ACR soit élevé pour un secteur ou une matiére, sujet à la protection elevée par de divers moyens; cela veut dire que le secteur intéressé aurait l'avantage comparatif tant que cette structure de protection existante continue dans le pays. Si l'on diminue le taux de protection dans le secteur ou la matiére intéressés cela ne veut pas dire que le même indicateur élevé existant de la compétitivité ne pourrait se continuer. Par exemple, si les conditions changent soit par l'entrée aux C.E. ou bien soit par d'autres raisons, il est clair que les grandeurs des indicateurs changeront. Cependant, tant qu'il ne sera pas de grands changements dans les structures de protection et de mesures d'encouragement entre les secteurs (ou matiéres) et tant qu'il ne sera pas une pratique d'un systéme des cours multiples qui causent les différences à la base des matiéres (ou secteurs); les changement à apparaitre dans les politiques de

protection, des mesures d'encouragements et des cours de façon à ne pas causer à ce genre de différences n'influenceront pas beaucoup le classement fait d'aprés les indicateurs ACR sur la compétitivité. Enfin, les indicateurs ACR calculés de cette façon sous ces conditions citées ci-haut pourront être appréciés comme des indices sains et utiles dans les calculs de la compétitivité.

Les Résultats D'aprés les Indicateurs ACR:

Nous donnons ci -dessous les résultats obtenus aprés le calcul selon la formule des indicateurs ACR sur la compétitivité des secteurs de La Turquie.

TABLEAU 3 - Compétitivité Générale Des Secteurs
(Classement Selon Les Indicateurs)

Secteur	Part des exportations du secteur dans les exportations totals (%)	Indicateur de la Compétitivé (Indiced'ACR)
I- Haute Codmpétitivité ACR > 50		
22 Habillement et confection	11.7	657.3
12 Manipulation de légume et de fruits	4.3	543.5
04 Produits d'eaux	0.4	367.7
15 Production et raffinage du surce	0.1	335.1
16 Productions des autres alimentations	5.2	324.9
21 Industrie du textile	19.3	321.1
01 Production végétable	7.8	254.7
24 Industries des chaussures (Produits en cuir)	0.2	225.9
08 Extraction des minerais autres que le fer	0.8	225.7
37 Industrie de verre et des poduits en verres (verrerie)	1.5	191.3
10 Industrie de carriére	0.5	175.2
26 Industrie de bois et des meubles	0.1	162.2
20 Industrie d'égréner du coton	1.3	133.1
09 Extraction des mines non métalliques	1.0	118.7
02 Animaux	2.4	97.3
14 Industrie de la farine et de moudre d'autres poduits	0.5	77.9
18 Boissons sans alcools	0.02	71.2
17 Boissons alcolisés	0.2	67.5
19 Industrie du tabac	2.3	64.7
35 Industrie du cautchouc, des pneus et autres	0.8	55.1
II- Moyenne Compétitivité 50>ACR>-50		
33 Produits petroliers	2.8	46.8
25 Industrie des poduits de bois et de liége	0.3	32.2
44 Industrie des machines agricoles et d'équipement	0.3	17.9
40 Industrie du fer et acier	11.7	10.9
31 Industrie de petro-chilie	4.7	-13.2
11 Produits d'abattoir	0.7	-13.2
36 Industries des plastiques	0.2	-20.2
13 Production des huiles végetables et animales	1.1	-29.5
41 Industrie des autres métaux essentiels	2.0	
39 Industrie des autres poduits extraits du sol	0.6	
23 Industrie de manipulation de cuir et de fourrure	0.2	34.1

III- Baisse Compétitivité ACR<-50

29 Industrie des engrais chimiques	2.0	-29.5
28 Imprimerie, publication et Reliure	0.6	-34.1
42 Industrie des produits en métaux	0.2	-43.2
32 Industrie des autres matiéres chimiques	1.8	-57.7
45 Industrie des machines à électrique	0.1	-58.2
30 Industrie des médicaments	1.5	-64.0
27 Industrie du papier et des Produits de papier	3.1	-103.1
34 D'autres produits du pétrole et du charbon	2.7	-105.4
48 Industrie des voitures de transport routier	0.4	-109.0
03 Forêts	0.6	-110.6
43 Industrie des machines sans électrique	0.03	-114.4
38 Industrie du ciménт	1.0	-121.6
50 D'autres Industries des produits manufacturés	0.2	-171.5
46 Industrie des moyens de transport maritimes	2.3	-180.6
07 Extraction des minerais de fer	0.1	-180.6
47 Industrie des moyens de transport des chemins de fer	0.3	-209.8
05 Charbonnage	0.03	-246.5
49 Industrie d'avion	0.01	-345.0
06 Raffinage du pétrole brute et du gaz naturel	0.002	-432.2
	0.0005	-821.4
-50 Secteurs	0.001	-984.1
	0.0001	-1203.5
	% 100	

Comme nous voyons le tableau ci-dessus, les secteurs ayant une grandeur de l' indicateur ACR superieure à + 50 sont considérés comme secteurs a haute compétitivité. ceux ayant l' inferieur a -50 sont considérés comme secteurs a baisse compétitivité. Entre les deux groupes, à savoir les secteurs qui ont l' indicateur ACR -50 et +50 sont considérés comme les secteurs marginaux. Ces derniérs setrouvent à la limite selon les indicateurs ACR.

En général, parmi les 50 secteurs, il existe 20 secteurs ayant une compétitivité élevée. 19 secteurs ont une grandeur de la compétitivité faible. Les 11 secteurs ont un caractére marginal et ils se trouvent à la limite de la compétitivité. Si l"on fait ces calculs vis-à-vis des C.E les indicateurs indiquant la compétitivité se trouvent encore plus petits que ceux calculés d'une façon générale.

Le secteur ayant un indicateur le plus élevé est celui du "22-Habillement et confection" soit au niveau général soit au niveau des C.E.. Certains secteurs

agricoles (01.04), certains secteurs des mines (08,09,10), les secteurs d'alimentation, ceux de boissons et ceux du tabac (12, 15, 16, 18, 19,), l'industrie d'égrener du coton (20), l'industrie du textile et celui d'habillement (21, 22), l'industrie de verre (37), l'industrie de bois et des meubles (26) sont des secteurs qui ont un indicateur ACR supérieur à + 50. Par conséquent ils sont considerés competitifs.

Les secteurs ayant une compétitivité la plus faible sont certains secteurs des minerais (05, 06, 07) et les industries des moyens de transport maritime et aérien (47 et 49).

La par dans les exportations totales des secteurs qui ont en général une compétitivité élevé était de 61 %.

-LE ROLE DE L'ETAT DANS LA COMPETITIVITE: PROCEDURES ADMINISTRATIVES ET STRUCTURES D'APPUI

1) Le rôle de l'etat dans la compétitivité:

Maintenant, admettons que nous avons déterminé la compétitivité des differents Secteurs. Certains secteurs ont une compétitivité élevée, certains moyenne et certains d'autres ont une compétitivité faible. Que faire? Quel est le rôle de l'Etat, des patrons, des ouvriers et donc de toute la société?

On veut que les secteurs ayant une compétitivité élevée gardent leur situation, même, s'il est possible, qu'ils développent leur position. S'il y a des mesures d'encouragement, elles peuvent être supprimées sans pour autant mettre en danger les secteurs déterminés. Ou bien s'il est nécessaire, on peut appliquer encore, mais provisoirement ces mesures d'encouragement.

Pour les secteurs marginaux, la sociéte (donc l'Etat à son nom) peut vouloir provisoirement encourager et soutenir certains secteurs donnant l'espoir pour l'avenir. Ansi, l'Etat peut contribuer à certains secteurs marginaux pour qui'ils se transporment en des secteurs plus compétitivifs. Si l'on réussit dans cette voie, tant mieux pour la société.

On peut distinguer en deux groupes les secteurs ayant une compétitivité faibles.

1) Ceux qui donnent l'espoir et

2) Ceux qui ne donnent pas de l'espoir.

On peut soutenir ceux qui donnent l'espoir, mais les secteurs ne donnant pas l'espoir peuvent être laissés à long terme sans pour autant risquer l'emploi des travailleurs. Ces derniers peuvent orienter doucement vers d'autres secteurs plus compétitifs.

Sans doute, tout cela peut-il se réaliser dans une économie planifiée indicativement avec un marché ayant des buts sociaux. En outre, chacun, chaque groupe social ont une résponsabilité et ils doivent l'accepter. Une entreprise faisant faillite n'est pas seulement l'entreprise d'un patron mais l'entreprise de toute la société... Il faut partager les résponsabilités dans la société. L'Etat et les ouvriers prennent part de la poduction nationale, ils sont en quelque sorte les associés de l'entreprise. De ce fait, n'oublions pas qu'il est nécessaire une répartition adéquate du revenu.

2) Procédures Administratives

En Turquie, il n'existe pas une organisation juridique appropriée dans la domaine de la concurrence. Il existe des dispositions relatives à la concurrence dans de diverses lois.

Tout d'abord, dans l'article 167 de La Constitution de La Turquie de 1982, nous lisons les lignes suivantes au sujet de la concurrence.

"L'etat prend des mesures qui fourniront et développeront les fonctionnements sains et réguliers des marchés de monnaie, de crédit, des capitaux, des biens et des services; il empéche la monopolisation et la cartélisation qui vont se naitre d'une façon effective ou en fin des ententes dans les marchés."

"En vue d'organiser le commerce extérieur de façon à réaliser au profit de l'économie du pays, on peut donner l'autorisation au Conseil des Ministres par la loi pour qu'il mette des dispositions financiéres annexes en dehors des dispositions d'impôts et celles similaires sur les importations, les exportations et sur

d'autres opérations du commerce extérieur et pour qu'il les supprime" (12).

Si l'on fait attention, le premier paragraphe prévoit l'organisation dans le domaine de la concurrence en Turquie. En outre, l'article 172 de La Constitution porte le titre de "Protection des Consommateurs" et écrit comme ci-dessous: "L'Etat prend des mesures à protéger et celles de donner l'information aux consommateurs et il encourage les initiations protectrices, des consomateurs eux-mêmes."

Nous trouvons les dispositions sur la concurrence déloyale (Article 56-65) dans La Loi du Commerce Turc. Aussi l'article 85 et les suivants de La Loi des Obligations sont relatifs aux dispositions de dette et indirectement à la concurrence.

Les dispositions se trouvant dans La Loi du Commerce Turc et La Loi des Obligations n'ont pas permis que la concurrence soit un processus dynamique et un systéme ayant un fonctionnement fonctionnel des marchés.

La législation sur la concurrence manque en Turquie, et elle est en situation du projet de la loi dans le Parlement.

Actuellement, les stuructures existantes des marchés sont loin d'être concurrencielles. Les ententes de cartél sont libres. Il n'existe pas la legislation juridique à empéche ce genre d'ententes. Malheureusement, la politique de la concurrence manque aussi en Turquie. Cependant, il y a des progrés et l'espoir dans ce domaine.

Pendant la période planifiée à partir de 1963, La Turquie a augmenté beaucoup le nombre des mesures d'encouragement. Pour en profiter, les entreprises doivent s'adresser tantôt à L'organisation de La Planification de L'etat, tantôt au Sous-Secratariat du Trésor et du Commerce Extérieur auprés du premier Ministre, tantôt au Ministére des Douanes et des Finances, tantôt à La Banque Centrale etc...

3) Procédures Administratives et Structures d'Appui: Mesures d'Encouragement

Quand on accepte l'augmentation du bien-être de la société et élever la

compétitivité dans les marchés internationaux, l'encouragement des investissements basé sur la productivité devient parfois et c'est souvent le cas, une nécessité dans le pays. Pour pouvoir augmenter la compétitivité dans les marchés internationaux, la croissance de la productivité devient nécessaire. A long terme, pour augmenter la compétitivité; il est nécessaire que la productivité augmente (13). Cependant, à court terme, en augmentant les mesures d'encouragement, de soutien et en adoptant certaines structures d'appui, on peut aussi augmenter la compétitivité.

La politique d'encouragement se montre comme une methode trouvée pour que les entrepreneurs du secteur privé orientent leurs investissements dans la direction voulue dans le cas où les plans de développement ont un caractére indicatif et non pas impératif.

Pour mettre en action le secteur privéndars la direction des buts du plan, il faut trouver quelques forces qui vont y pousser. Ces dernières sont les mesures d'encouragement.

Les mesures d'encouragement sont en général, les revenus transférés au secteur privé du secteur public pour pouvoir orienter les attitudes convenables au plan du développement. Les mesures d'encouragement apparues dans les formes de la réduction d'impôt dans les investissements, de l'affectation des devises, des crédits à intérét réduit, des exemptions des taxes à la douane sont pratiquées soit dans les pays développés tel que La France et soit aussi dans les pays en voie de développement. Des mesures similaires sont aussi pratiquées en Turquie.

On constate certains changements dans les politiques d'encouragement, au cours du temps, pour entrainer le pouvoir d'epargner du secteur privé vers l'action et pour l'orienter dans la direction des buts de plan du point de vue de la réalisation d'un taux de croissance nécessaire.

4) Politiques d'Encouragement dans le VIe Plan

Le VIe Plan Quinquennal (1990-1994) cite 9 mesures sous le titre de la "politique d'encouragement". Elles sont en résumé ci-dessous.

-Le but fondamental de la politique d'encouragement est l'augmentation

des activités permettant de gagner des devises et des investissements dans une structure compétitive conformément aux objectifs du Plan et aussi la diminution des déséquilibres entre les régions.

-On rassemblera en une loi, le systéme d'encouragement des investissements et des activités permettant de gagner des devises.

-La réalisation des projets des investisements à encourager dans une structure technologique ayant la chance de compétitivité à long terme.

-Donner l'importance à la recherche-développement, à haute-technologie, à l'empéchement de la pollution de l'environnement, à l'économie de l'energie, à la mobilisation des ressources naturelles.

-Appliquer les mesures plus efficaces concernant les zones prioritaires dans le développement.

-Donner la possibilité de pouvoir calculer la réduction d'impôts dans les investissements à partir de la réévaluation des valevrs actives.

-Le but fondamental d'encourager les exportations est son augmentation, en multipliant la diversité des produits et des marchés et aussi il est l'augmentation de la part des produits industriels dans les exportations totales.

-Continuer de fournir les conditions à permettre la concurrence des exportations sur des marchés internationaux; développer les systémes de crédit à l'exportation et d'assurance d'exportation.

-Continuer les travaux dans la direction d'augmenter les investissements à realiser par la voie de la location financiére. Continuer aussi les mesures d'encouragement pour les services d'entrepreneur à l'étranger.

Telles sont les mesures d'encouragement dans le cadre de la politique d'encouragement du VIe plan du développement.

5) Mesures D'Encouragement Aux Exportations

Il existe une multitude des mesures d'encouragement dans le cardre des politiques d'encouragement propres aux exportations. On peut y compter la pol-

itique de la restitution d' impôts à l'exportation, les crédits d'exportations, les programmes de crédit, de garantie et d'assurance de l'Eximbank Turque, la prime de soutien à l'emploi des ressources, les paiements faits du fonds du soutien et de la stabilisation des prix, l'exonération d'impôt de production à l'exportation; l'exemption d'impôt, de taxes et de droits, l'affectation des ressources à exonération à la douane, l'importation par la régime de "drawback" (acceptation provisoire), l'importation à exonèration d'impôts douanier en contrepartie des exportations, l'utilisation libre des devises en contrepartie des exportations, l'exonèration des impôts sur les sociétés à l'exportation, l'exonèration des impôts sur la valeur ajoutée à l'exportation, l'exonération du fonds de logement, les ventes et les livraisons acceptés comme exportation, les services et les activités permettant de gagner des devises, les paiements des dettes commerciales sans garantie par l'exportation des produits manufacturés à façon, l'encouragement au frèt, l' encouragement des exportations des produits de l'industrie forestière.

Ces politiques d'encouragement sont généralement organisées et contrôlées par les Administrations telles que l'organisation de La Planification de l'Etat (Département d'Encouragement et d'Application), La Banque centrale, le Sous-Sécrétariat du Trésor et du Commerce Extérieur auprés du premier Ministère, le Ministère des Douanes et des Finances. Ils existent la politique des cours de devises, la politique libèrale d'importation, la politique de la création des sociétés à capitaux du commerce extèrieur, les politiques du capital étranger et des zones libres parmi les autres politiques qui sont influentes dans l'amélioration des exportations.

6) Réduction D'Impôts Pour Les Investissements

Le but de la réduction d'impôt pour les investissements est d'encourager les entreprises investissant dans les domaines adoptés utiles pour le développement du pays par la voie des impôts. Les entreprises investissant dans les régions et/ou les secteurs cités dans la loi soustraitent les investissements qu'ils ont réalisés dans les régions et/ou les secteurs déterminés de leurs bènefices commerciaux-industriels ou agricoles. Ainsi, ils sont encouragérs tout en payant beaucoup moins d'impôts (14).

Les mesures principales d'encouragement appliquées depuis l'Année 1980 se trouvent ci-dessous sous certains rubriques selon leur objet.

Mesures d'encouragement d'investissements

- Prime de soutien de l'utilisation des ressources,
- Exonèration des impôts à la douane.
- Echelonnement des paiements des impôts et des droits à la douane,
- Réduction d'impôts pour les investissements,
- Exemption d'impôts de contruction de bâtiment.
- Exemption D'impôts, de droits et de taxes,
- Restitution de la difference d'intèrêt.
- Possibilité d'employer le crédit extérieur en biens et en monnaie,
- Affectation de devises à partir des quotas.
- Changement dans les Tarifs et dans les taux d'impôts des biens qui se trouvent dans le tableau des tarifs d'entrée à la duane,
- Echelonnement Jusqu'à 5 ans le paiement des impôts in directs entrant dans les coûts des biens d'investissements produits et fabriquès en Turquie.

L'etat cherche certaines conditions privèes pour faire profiter les investissements de ces mesures d'encouragement citées ci-haut. Les conditions pour pouvoir obtenir un meilleur encouragement d'investissement sont que le montant d'investissement soit supèrieur à une grandeur dèterminée par l'Etat; que l'on obéit au taux d'utilisation de fonds propres et enfin que l'on fait un certain montant d'exportation dans certains secteurs. En outre, les mesures d'encouragement se sont diffeèrenciées d'après les régions. Ces dernières sont 1) les zones dèveloppées, 2) les zones normales, 3)les zones normales prioritairés 4) Les zones prioritairés du premier degré dans le dèveloppement, 5) Les zones prioritaires du second degré dans le dèveloppement.

Conclusion

"Le progrès économique n'est possible que par la concurrence" dit Jean Claude MULLER (15). Par conséquent, les entreprises doivent être compétitives. Il n'est pas facile de mesurer la compétitivité. Mais cela n'est pas impossible non plus. Nous savons que au moins en théorie le coût des entreprises est le critére fodamental. Neanmoins il est très difficile de collecter les données

saines et rèelles sur les coûts des entrepises. Par conséquent, on peut calculer la compétitivité par les diffèrentes méthodes qui essayent de s'approcher de la rèalite. Ensuite, il faut trouver les intersections des diverses mèthodes en ce qui concerne les diffèrents secteurs.

Les etats dans le Monde peuvent soutenir les entreprises. C'est normal. Mais cela doit être provisoirement pour une durèe déterminée à la manière de Fréderic LIST, à savoir pour les industries "enfant".

La Turquie a pris beaucoup de mesures d'encouragement pendant ces dernières années afin de rendre les entreprises compétitives. Depuis 1963 et surtout après l'année 1980, La Turquie a supprimé la loi de la protection de la monnaie turque, elle a réorganisé la loi dè change des devises. Car, autrefois avoir des devises étaient interdites, maintenant cela est tout à fait libre. Elle a supprimé aussi la direction de Cambio (de change) auprès de La Banque Centrale, on constate, même si peu encore, la dimunution de la bureaucratie. En outre, La Turquie a construit une infrastructure de télécommunication ayant la dernière technologie qui a accéléré beaucoup la communication nationale et internationale. On constate un élan de développement par tous les moyens. On a accepté la privatisation pour la pratiquer, Il existe une jeune génération des entrepreneurs qui s'organisent partout dans le pays. La Turquie assimile la nouvelle technologie, cependant, elle doit produire sa technologie elle-même en augmentant les dépenses de Recherche-Développement.

Au niveau juridique, La Turquie a encore besoin d'un conseil de la Concurrence qui surveillera la pratique de la concurrence dans le pays. Actuellement, il existe un projet de loi sur la loi de la concurrence dars le Parlement, empéchant la monopolisation et la cartélisation en économie. Nous espérons que La Turquie réalisera son développement d'une façon accélérée et qu'elle aura de bonnes relations économico-politico-sociales avec tous les pays en voie de développement. Il faut que l'Etat prépare le milieu de la concurrence en toute liberté d'entrée au marché.

SOURCES

Raymond BARRE.: **Economie Politique**. PUF. Paris. 1969. p.572.

Hüsnü ERKAN.: **Sosyal Piyasa Ekonomisi-Ekonomik Sistem ve Piyasa Ekonomisine İşlerlik Kazandırılması** İzmir. 1987.p.121.

Nevzat GÜRAN.: **Dışa Açılan Sürecinde Türkiye Ekonomisinin Rekabet Gücü**. Ankara. Ekim 1990. s.1.

İlkin BARAY.: **Türkiye ekonomisinde işletmelerin Gelişimi ve Yapısı**. İzmir. 1991. p.29.

Alican KAVAS - Mustafa TANYERİ.: **Uluslararası Rekabet Gücünün Dinamikleri ve Globalleşme Eğilimleri**. İzmir. 1992. p.8.

Alican KAVAS - Mustafa TANYERİ.: op. Cit.. p.8.

Nevzat GÜRAN. op.cit.. p. 53.

İktisadi Kalkınma Vakfı. **Avrupa Topluluğu (AET) Karşısında Türk Sanayiinin Durumu**, Eylül 1985. İstanbul.

DPT. **Türk Sanayiinin AT Sanayii Karşısında Rekabet İmkanları**. ÖİK Raporu. Ankara. 1988.

Nevzat Güran, op.cit.. p.61.

Nevzat Güran. op.cit.. p.64.

Başbakanlık DİE. **Türkiye Cumhuriyeti Anaşasası**. 1982. Ankara. p.295.

MPM. **Ülkemizlde Uygulanan Teşvik Sistemi, Ekonomi Üzerindeki Etkileri ve Verimlilik Temeline Dayandırma İmkanları**. Ankara. 1989.p.5.

Hayati SAVRAN. **Mali Mevzuat Dersleri**. İzmir. 1967. Cilt 1. p.83.

Jean Claude MULLER. **De La Concurrence: Un Essai de Demythification**. Edition Cujas Paris. 1969. p.75.